

RCS : COUTANCES

Code greffe : 5002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COUTANCES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00160

Numéro SIREN : 407 350 271

Nom ou dénomination : UNI SERVICE DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 31/10/2018 sous le numéro de dépôt 4089

Greffe

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

003160

POUR VALOIR PROCES-VERBAL
DE DÉPÔT 2018 B 4289
SOUS LE N°
LE 31/10/2018
LE GREFFIER DU TRIBUNAL

P.O. CL

UNI SERVICE DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 768.660 €

Route de Paris

50600 – SAINT-HILAIRE DU HARCQUET

R.C.S. COUTANCES 407 350 271

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2017

Tél 02 40 92 66 00

Fax 09 55 27 66 00

■ cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain

B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros

S.A.S. UNI SERVICE DISTRIBUTION.

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 30 septembre 2017

Aux Associés,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société UNI SERVICE DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport (22 pages).

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société UNI SERVICE DISTRIBUTION à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

a) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaire(s)aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

S.A.S. UNI SERVICE DISTRIBUTION.

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 30 septembre 2017

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes,

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

S.A.S. UNI SERVICE DISTRIBUTION.

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 30 septembre 2017

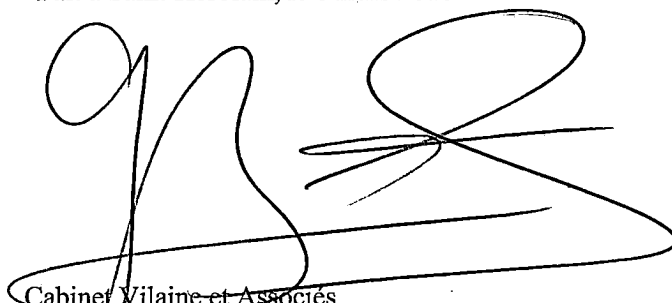
6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint-Herblain, le 8 mars 2018



Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes
6, avenue Jacques Cartier, Saint-Herblain
Représenté par Grégoire BUNOT

Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

S.A.S. UNI SERVICE DISTRIBUTION.

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 30 septembre 2017

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

SAS USD

ROUTE DE PARIS

50600 ST HILAIRE DU HARCOUET

Cabinet Vialine et Associés
Commissaire aux Comptes

COMPTES ANNUELS

SFPN

55 Rue de la Bretagne

14400 BAYEUX

02 31 92 12 35

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 30/09/2016 12	Ecart N / N-1 Ecart aux Comptes	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	41 708	39 060	2 648	7 302	-4 654	-63.73
	Fonds commercial (1)	97 232		97 232	97 232		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	2 302 727	180 979	2 121 748	2 156 748	-35 000	-1.62
	Constructions	6 303 114	2 827 003	3 476 111	3 751 329	-275 218	-7.34
	Installations techniques, matériel et outillage	1 087 913	853 846	234 067	193 494	40 572	20.97
	Autres immobilisations corporelles	2 026 547	1 354 254	672 293	704 415	-32 122	-4.56
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	719 597		719 597	716 686	2 912	0.41
	Créances rattachées à des participations	270 283		270 283	206 200	64 083	31.08
	Autres titres immobilisés	31		31	31		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	9 429		9 429	9 429		
Total II		12 858 581	5 255 141	7 603 439	7 842 867	-239 427	-3.05
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	32 507		32 507	34 490	-1 983	-5.75
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	2 793 119	21 847	2 771 272	2 874 599	-103 327	-3.59
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	162 005	3 444	158 561	153 748	4 813	3.13
	Autres créances	3 500 472		3 500 472	3 391 041	109 432	3.23
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	111 030		111 030	51 544	59 486	115.41
	Charges constatées d'avance (3)	70 170		70 170	86 691	-16 521	-19.06
	Total III	6 669 303	25 290	6 644 013	6 592 112	51 900	0.79
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		19 527 884	5 280 432	14 247 452	14 434 979	-187 527	-1.30

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

270 283

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2017	Exercice N-1 30/09/2016	Ecart N / N-1 Euros %	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 768 660)	768 660	768 660		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	59 821	59 821		
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	76 866	76 866		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 139	6 493	-5 354	-82.46
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	685 047	459 184	225 864	49.19
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	91	91		
	Total I	1 591 624	1 371 115	220 509	16.08
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques		3 000	-3 000	-100.00
	Provisions pour charges				
	Total III		3 000	-3 000	-100.00
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	6 100 907	6 778 517	-677 610	-10.00
	Concours bancaires courants	1 699 610	1 390 840	308 771	22.20
	Emprunts et dettes financières diverses	735 323	805 325	-70 002	-8.69
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	511	20	491	NS
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 739 765	2 716 162	23 603	0.87
	Dettes fiscales et sociales	1 192 253	1 119 224	73 030	6.53
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	40 498	92 457	-51 959	-56.20
	Autres dettes	146 961	158 321	-11 359	-7.17
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	12 655 828	13 060 864	-405 036	-3.10
Comptes de Régularisation	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	14 247 452	14 434 979	-187 527	-1.30

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

7 255 566 7 064 178

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 30/09/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	30 345 566		30 345 566	29 213 077		1 132 489	3.88
Production vendue de biens	3 326 546		3 326 546	3 056 527		270 020	8.83
Production vendue de services	431 356		431 356	350 614		80 742	23.03
Chiffre d'affaires NET	34 103 468		34 103 468	32 620 218		1 483 251	4.55
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			121 629	128 663		-7 035	-5.47
Autres produits			11 840	31 392		-19 553	-62.28
Total des Produits d'exploitation (I)			34 236 937	32 780 273		1 456 663	4.44
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			25 858 865	24 957 894		900 971	3.61
Variation de stock (marchandises)			106 519	120 456		-13 938	-11.57
Achats de matières premières et autres approvisionnements			78 684	76 644		2 041	2.66
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			1 983	271		1 713	633.04
Autres achats et charges externes *			2 320 322	2 201 000		119 322	5.42
Impôts, taxes et versements assimilés			487 282	477 303		9 979	2.09
Salaires et traitements			2 828 376	2 792 726		35 650	1.28
Charges sociales			814 631	797 587		17 044	2.14
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			462 632	504 618		-41 986	-8.32
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			25 290	30 304		-5 014	-16.55
Dotations aux provisions				3 000		-3 000	-100.00
Autres charges			11 802	13 255		-1 453	-10.96
Total des Charges d'exploitation (II)			32 996 387	31 975 057		1 021 330	3.19
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 240 550	805 216		435 334	54.06
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			38 419	16 201		22 218	137.14
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2017 12	Exercice N-1 30/09/2016 12	Ecart N / N-1 Euros et %	
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	3 557	2 452	1 105	45.06
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	40 316	47 241	-6 926	-14.66
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		-10	10	100.00
Total V	43 873	49 684	-5 811	-11.70
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	138 287	155 847	-17 560	-11.27
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	138 287	155 847	-17 560	-11.27
2. Résultat financier (V-VI)	-94 414	-106 163	11 749	11.07
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 184 555	715 254	469 300	65.61
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	190	548 058	-547 868	-99.97
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	190	548 058	-547 868	-99.97
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 679	467	1 212	259.53
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	142	489 821	-489 679	-99.97
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	1 821	490 288	-488 467	-99.63
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-1 631	57 770	-59 401	-102.82
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	194 463	114 239	80 224	70.22
Impôts sur les bénéfices (X)	303 414	199 602	103 812	52.01
Total des produits (I+III+V+VII)	34 319 419	33 394 216	925 202	2.77
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	33 634 371	32 935 032	699 339	2.12
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	685 047	459 184	225 864	49.19

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

148 748 114 150

283 47 220

21 036
SFPN

SAS USD
ROUTE DE PARIS

50600 ST HILAIRE DU HARCOUET

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

ANNEXE DU 01/10/2016 AU 30/09/2017

SFPN

55 Rue de la Bretagne

14400 BAYEUX

02 31 92 12 35

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Intégration fiscale

Sociétés incluses dans le périmètre d'intégration fiscale régi par les articles 223 A à 223 U du code général des impôts :

- SAS USD, société filiale
- SAS SOPHADIS, société mère.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La convention d'intégration fiscale indique que la charge d'impôt supportée par la société USD est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 154 063 €. Au titre de l'année civile 2016, le crédit d'impôt sur les sociétés imputable s'élève à 133 400 €.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	137 977		963
Terrains	2 302 727		
Constructions sur sol propre	3 901 173		
Constructions sur sol d'autrui	425 235		
Installations générales agencements aménagements des constructions	1 976 705		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	990 883		97 580
Installations générales agencements aménagements divers	1 577 172		42 544
Matériel de transport	148 422		5 117
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	245 608		10 148
TOTAL	11 567 926		155 389
Autres participations	922 886		66 995
Autres titres immobilisés	31		
Prêts, autres immobilisations financières	9 429		
TOTAL	932 346		66 995
TOTAL GENERAL	12 638 249		223 346

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Cabinet Viallet & Co
Commissaires aux Comptes

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Reévaluation Valeur d'origine fin d'exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			138 940	138 940
Terrains			2 302 727	2 302 727
Constructions sur sol propre			3 901 173	3 901 173
Constructions sur sol d'autrui			425 235	425 235
Installations générales agencements aménagements constr.			1 976 705	1 976 705
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		550	1 087 913	1 087 913
Installations générales agencements aménagements divers			1 619 717	1 619 717
Matériel de transport			153 539	153 539
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 464	253 291	253 291
TOTAL		3 014	11 720 300	11 720 300
Autres participations		1	989 880	989 880
Autres titres immobilisés			31	31
Prêts, autres immobilisations financières			9 429	9 429
TOTAL		1	999 340	999 340
TOTAL GENERAL		3 015	12 858 581	12 858 581

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	33 443	5 617		39 060
Terrains	145 979	35 000		180 979
Constructions sur sol propre	1 773 908	118 757		1 892 665
Constructions sur sol d'autrui	283 046	13 427		296 473
Installations générales agencements aménagements constr.	494 831	143 034		637 865
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	797 389	57 007	550	853 846
Installations générales agencements aménagements divers	910 149	75 444		985 593
Matériel de transport	148 422	1 858		150 280
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	208 216	12 488	2 323	218 381
TOTAL	4 761 940	457 015	2 873	5 216 081
TOTAL GENERAL	4 795 382	462 632	2 873	5 255 141

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	5 617				
Terrains	35 000				
Constructions sur sol propre	118 757				
Constructions sur sol d'autrui	13 427				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	143 034				
Instal.techniques matériel outillage indus.	57 007				
Instal.générales agenc.aménag.divers	75 444				
Matériel de transport	1 858				
Matériel de bureau informatique mobilier	12 488				
TOTAL	457 015				
TOTAL GENERAL	462 632				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions réglementées	91				91
TOTAL	91				91

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	3 000		3 000		
TOTAL	3 000		3 000		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	25 039	21 846	25 038		21 847
Sur comptes clients	5 266	3 444	5 266		3 444
TOTAL	30 304	25 290	30 304		25 290
TOTAL GENERAL	33 395	25 290	33 304		25 381
Dont dotations et reprises d'exploitation		25 290	33 304		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	270 283	270 283	
Autres immobilisations financières	9 429	-0	9 429
Clients douteux ou litigieux	4 800	4 800	
Autres créances clients	157 204	157 204	
Personnel et comptes rattachés	1 089	1 089	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 431	4 431	
Taxe sur la valeur ajoutée	59 199	59 199	
Groupe et associés	3 111 606	3 111 606	
Débiteurs divers	324 147	324 147	
Charges constatées d'avance	70 170	70 170	
TOTAL	4 012 359	4 002 930	9 429

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Cabinet Vilaine et associés
Commissaire aux Comptes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 706 173	1 706 173		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	6 094 344	694 593	2 653 813	2 745 938
Emprunts et dettes financières divers	269 594	269 594		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 739 765	2 739 765		
Personnel et comptes rattachés	521 896	521 896		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	417 714	417 714		
Impôts sur les bénéfices	9 864	9 864		
Taxe sur la valeur ajoutée	40 410	40 410		
Autres impôts taxes et assimilés	202 368	202 368		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	40 498	40 498		
Groupe et associés	465 729	465 729		
Autres dettes	146 961	146 961		
TOTAL	12 655 317	7 255 566	2 653 813	2 745 938
Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	776 192			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	230.0000	3 342			3 342

Soit un capital social de 768 659.99 euros

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	97 232			97 232	
Total	97 232			97 232	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	41 708	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes.
Ces durées d'utilisation ont été déterminées en application des règles communes à tous les magasins de la SCA NORMANDE.

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	15 à 30 ans
Agencements et amén.construct.	Linéaire	5 à 20 ans
Agencements de terrains	Linéaire	5 à 30 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans
Construction sur sol d'autrui	Linéaire	10 à 30 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les stocks sont évalués au prix d'achat connu (montant achat global) majoré des cotisations et commissions SCANORMANDE.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Cabinet Vialine et Associés
Commissaire aux Comptes

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	9 224
Autres créances	109 022
Total	118 246

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	16 657
Emprunts et dettes financières diverses	7 650
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	231 393
Dettes fiscales et sociales	933 294
Autres dettes	111 059
Total	1 300 053

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	70 170
Total	70 170

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres créances	2 703 706		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	30 345 566
Production vendue de biens	3 326 546
Production vendue de services	431 356
Total	34 103 468

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

L'information n'est pas communiquée car elle conduirait à donner une information sur les rémunérations individuelles.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Agents de maîtrise et techniciens	15
Employés	91
Total	110

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	138 287	43 872
Dont entreprises liées		33 808

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	1 184 555	330 135
Résultat exceptionnel (hors participation)	-1 631	-562
Résultat comptable (hors participation)	1 182 924	329 573

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 9 100 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 094 344
Total	6 094 344

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du	: SG
Montant initial de cette garantie	: 763 000
Montant restant dû en capital	: 50 866
Nature de la sûreté réelle	: Nantissement du fonds de commerce en garantie de l'emprunt Société Générale de 763 000 €.
Emprunt du	: CA
Montant initial de cette garantie	: 585 000
Montant restant dû en capital	: 365 625
Nature de la sûreté réelle	: Nantissement de fonds de commerce en garantie de l'emprunt Crédit Agricole de 585 000 €
Emprunt du	: OSEO
Montant initial de cette garantie	: 378 771
Montant restant dû en capital	: 245 611
Nature de la sûreté réelle	: Nantissement de fonds de commerce en garantie de l'emprunt OSEO de 378 771 €
Emprunt du	: OSEO
Montant initial de cette garantie	: 231 229
Montant restant dû en capital	: 149 939
Nature de la sûreté réelle	: Nantissement de fonds de commerce en garantie de l'emprunt OSEO de 231 229 €
Emprunt du	: BPI FRANCE
Montant initial de cette garantie	: 2 100 000
Montant restant dû en capital	: 1 743 818
Nature de la sûreté réelle	: Affectation hypothécaire en 1er rang + Nantissement de fonds de commerce en garantie pret
Emprunt du	: CREDIT AGRICOLE
Montant initial de cette garantie	: 2 100 000
Montant restant dû en capital	: 1 741 192
Nature de la sûreté réelle	: Affectation hypothécaire en 1er rang + Nantissement de fonds de commerce en garantie pret
Emprunt du	: BNP
Montant initial de cette garantie	: 800 000
Montant restant dû en capital	: 590 671

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Cabinet Vilain et Associés
Commissaire aux Comptes

Nature de la sûreté réelle : Nantissement de fonds de commerce au profit de la
: BNP

Emprunt du : BPI
Montant initial de cette garantie : 1 300 000
Montant restant dû en capital : 1 108 949
Nature de la sûreté réelle : Nantissement de fonds de commerce en quatorzieme
: rang

Emprunt du : BNP
Montant initial de cette garantie : 100 000
Montant restant dû en capital : 97 672
Date de fin d'échéance de la garantie : 20/07/2024
Nature de la sûreté réelle : Nantissement de fonds de commerce de second rang

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :	1 500 000
Caution solidaire au profit de Edel en garantie d'un emprunt contracté par la SAS SDA	1 500 000
Capital restant du au30/09/2017 1142 393 euro Associé indéfiniment et solidairement responsable de la SNC SOFILEC, de la SNC FINODEV, et du GIE SAVELEC.	
Total (1)	1 500 000
(1) dont concernant les participations	1 500 000

Engagements reçus

Cautions solidaire Mr et Mme MAHLER au profit de BPI FRANCE	1 260 000
Cautions solidaire de Mr et Mme MALHER au profit du CRCA	1 365 000
Total	2 625 000

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			502 558	152 236	654 794
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			61 377	20 122	81 499
- dotations de l'exercice			71 795	30 447	102 242
Total			133 172	50 569	183 741
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			78 747	39 002	117 749
- exercice			104 995	38 638	143 633
Total			183 742	77 640	261 382
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			104 995	38 638	143 633
- entre 1 et 5 ans			236 239	62 959	299 198
Total			341 234	101 597	442 831
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans			1	22 019	22 020
Total			1	22 019	22 020
Montant en charge sur l'exercice			104 995	38 531	143 526

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		345 561	

- départ volontaire à la retraite à l'âge de 65 ans
- turn over faible
- taux d'actualisation 1.55 %
- méthode de calcul, Droits accumulés avec projection salariale de 2.00%

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	135 235
- Taxe effort construction	21 302
- Taxe tascom	105 167
Autres :	
- Taxe c3s	17 600
Total des allègements	279 304

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produit cession immobilisations financ.	190	775600
Total	190	
Charges exceptionnelles		
- Valeur nette comptable element actif cor	141	
Total	141	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Transfert de charges de personnel	49 812
Transfert de charges remboursement assurances	8 610
Transfert de charges remboursement formation professionn.	16 164
Transfert de charges aide à l'embauche	13 739
Total	88 325

UNI SERVICE DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
Au capital de 768 660 euros
Siège social : Route de Paris
50600 SAINT HILAIRE DU HARCOUET

R.C.S. 407 350 271

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 MARS 2018
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

TROISIEME RESOLUTION

Résolution proposée

L'assemblée Générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à 685 047,17 euros :

Réserve ordinaire 685 047,17 euros

Résolution votée

L'assemblée Générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à 685 047,17 euros :

Réserve ordinaire 685 047,17 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Pour copie certifiée conforme

Mme SOPHIE MAHLER
PRESIDENTE

